

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230014

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Approbation des comptes des gestion 2022

Les comptes de gestion (principal et assainissement) sont présentés au conseil puis approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

Concernant le budget principal :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	202 151.81€	250 099.21€	47 947.40€
Investissement	482 441.22€	173 101.12€	-309 340.10€
Résultats	684 593.03€	423 200.33€	-261 392.70€

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de 955 464.87€ et la section investissement de -293 354.13€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

Concernant le budget assainissement :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	25 513.19€	32 479.54€	6 966.35€
Investissement	0€	12 806€	12 806.00€
Résultats	25 513.19€	45 285.54€	19 772.35€

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de 35 665.76€ et la section investissement de 54 812.18€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

Les comptes de gestion Principal et Assainissement sont approuvés à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230015

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Vote des comptes administratifs 2022

Monsieur le Maire sort de la salle pour laisser la présidence de l'assemblée au premier adjoint, pour le vote des comptes administratifs. Ces comptes sont bien conformes aux comptes de gestion de la trésorière et après présentation au conseil, sont approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget principal, le solde d'exécution est de 47 947.40€ en fonctionnement et de -309 340.10€ en investissement. L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 662 110.74€ en fonctionnement et -293 354.13€ en investissement ligne 001.

Concernant le budget principal :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice 2022	Résultats cumulés de l'exercice 2022
Fonctionnement	202 151.81€	250 099.21€	47 947.40€	955 464,87€
Investissement	482 441.22€	173 101.12€	-309 340.10€	-293 354.16€
Résultats	684 593.03€	423 200.33€	-261 392.70€	662 110.74€

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Principal 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget assainissement, le solde d'exécution est de 6966.35€ en fonctionnement et de 12 806€ en investissement. L'excédent d'exploitation reporté en ligne 002 sera de 35 665.76€ et en ligne 001 de 54 812.18€.

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice 2022	Résultats cumulés de l'exercice 2022
Fonctionnement	25 513.19€	32 479.54€	6 966.35€	35 665.76€
Investissement	0€	12 806€	12 806.00€	54 812,18€
Résultats	25 513.19€	45 285.54€	19 772.35€	90 477,94€

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Assainissement 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230016

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Affectation du résultat

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 293 354,13€ au compte 1068 du budget principal.

L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 662 110,74€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230017

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Auberge – choix du candidat

Cyril BAILLET explique que nous avons eu une quinzaine de contacts pour la mise en gérance de l'auberge. Suite aux échanges et aux visites, seules 2 candidatures sont à étudier.

Cyril BAILLET présente aux conseillers la candidature de Monsieur CHAMPAVIER, 40ans, dont le prévisionnel a été validé et accordé par sa banque pour un démarrage d'activité prévisionnel courant mai. Son équipe est déjà constituée. Candidature sérieuse et aboutie.

Christophe BARNONCEL présente la seconde candidature, Monsieur D'ADELER, 30 ans. Dossier intéressant mais qui présente de nombreuses incertitudes.

Après délibération du conseil, Cyril BAILLET propose de statuer sur le choix du candidat pour la gérance de l'auberge. Le conseil valide à l'unanimité la candidature de Monsieur CHAMPAVIER.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230014

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Approbation des comptes des gestion 2022

Les comptes de gestion (principal et assainissement) sont présentés au conseil puis approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

Concernant le budget principal :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	202 151.81€	250 099.21€	47 947.40€
Investissement	482 441.22€	173 101.12€	-309 340.10€
Résultats	684 593.03€	423 200.33€	-261 392.70€

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de 955 464.87€ et la section Investissement de -293 354.13€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

Concernant le budget assainissement :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	25 513.19€	32 479.54€	6 966.35€
Investissement	0€	12 806€	12 806.00€
Résultats	25 513.19€	45 285.54€	19 772.35€

En ajoutant le résultat des années antérieures, la section de fonctionnement a un résultat net de 35 665.76€ et la section investissement de 54 812.18€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

Les comptes de gestion Principal et Assainissement sont approuvés à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Cyril BAILLET



Signé par : Cyril BAILLET
Date : 20/03/2023
Qualité : Maire

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230015

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Vote des comptes administratifs 2022

Monsieur le Maire sort de la salle pour laisser la présidence de l'assemblée au premier adjoint, pour le vote des comptes administratifs. Ces comptes sont bien conformes aux comptes de gestion de la trésorière et après présentation au conseil, sont approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget principal, le solde d'exécution est de 47 947.40€ en fonctionnement et de -309 340.10€ en investissement. L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 662 110.74€ en fonctionnement et -293 354.13€ en investissement ligne 001.

Concernant le budget principal :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice 2022	Résultats cumulés de l'exercice 2022
Fonctionnement	202 151.81€	250 099.21€	47 947.40€	955 464,87€
Investissement	482 441.22€	173 101.12€	-309 340.10€	-293 354.16€
Résultats	684 593.03€	423 200.33€	-261 392.70€	662 110.74€

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Principal 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget assainissement, le solde d'exécution est de 6966.35€ en fonctionnement et de 12 806€ en investissement. L'excédent d'exploitation reporté en ligne 002 sera de 35 665.76€ et en ligne 001 de 54 812.18€.

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice 2022	Résultats cumulés de l'exercice 2022
Fonctionnement	25 513.19€	32 479.54€	6 966.35€	35 665.76€
Investissement	0€	12 806€	12 806.00€	54 812,18€
Résultats	25 513.19€	45 285.54€	19 772.35€	90 477,94€

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Assainissement 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Cyril BAILLET



Signé par : Cyril BAILLET
Date : 20/03/2023
Qualité : Maire

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230016

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Affectation du résultat

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 293 354,13€ au compte 1068 du budget principal.

L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 662 110,74€.

POUR : 9

CONTRE : 0

Absentions : 0

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Délibération N° 20230017

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 Mars à 20h40, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir M. PELLOUX-PRAYER), M. GUETTY (pouvoir M. BAILLET)

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Auberge – choix du candidat

Cyril BAILLET explique que nous avons eu une quinzaine de contacts pour la mise en gérance de l'auberge. Suite aux échanges et aux visites, seules 2 candidatures sont à étudier.

Cyril BAILLET présente aux conseillers la candidature de Monsieur CHAMPAVIER, 40ans, dont le prévisionnel a été validé et accordé par sa banque pour un démarrage d'activité prévisionnel courant mai. Son équipe est déjà constituée. Candidature sérieuse et aboutie.

Christophe BARNONCEL présente la seconde candidature, Monsieur D'ADELER, 30 ans. Dossier intéressant mais qui présente de nombreuses incertitudes.

Après délibération du conseil, Cyril BAILLET propose de statuer sur le choix du candidat pour la gérance de l'auberge. Le conseil valide à l'unanimité la candidature de Monsieur CHAMPAVIER.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



Signé par : Cyril BAILLET
Date : 20/03/2023
Qualité : Maire